

VIE ÉTUDIANTE RENTREE 2026



Cannes-la-Bocca Campus Georges Méliès



INFO COM - Journalisme
- Communication
des organisations

TC CANNES - Orientation tourisme

Nice



GEA
GEII
INFO BUT 1^{re} + 2^e années - traditionnel
TC NICE
CS LP GESSS

Sophia Antipolis



INFO BUT en alternance
+ 3^e année BUT traditionnel
R&T
QLIO
SD

Menton



CS - Éducation spécialisée
- Animation sociale et
socioculturelle

SOMMAIRE

➤ SCOLARITÉ	P. 4
➤ VIE ÉTUDIANTE	P. 7
➤ COMMUNICATION	P. 24
➤ CADRE DE VIE	P. 28
➤ SÉCURITÉ	P. 33
➤ CONTACTS	P. 40

SCOLARITÉ



SCOLARITÉ : INSCRIPTIONS

➤ Être inscrit·e pour :

- Être assuré·e (sécurité sociale + mutuelle éventuelle)
- Obtenir sa carte étudiante et son certificat de scolarité
- Accéder à l'Intranet étudiant, à son emploi du temps (ADE)
- Obtenir son adresse email universitaire.

➤ Inscriptions :

- **Étudiant·es en BUT traditionnel, 1^{re} année** : sur univ-cotedazur.fr – à partir du 8 juillet 2026.
Si problème, se rapprocher au plus tôt du service de la scolarité de l'IUT.
- **Étudiant·es en BUT alternance, 1^{re} année** : sur rendez-vous à l'IUT site de Nice,
après réception d'un email du service scolarité - du 8 au 21 juillet et du 28 août au 30 septembre 2026.
- **Étudiant·es redoublant·es en BUT 1^{re} année** :
En traditionnel (après grand jury) : du 16 juillet au 31 août 2026
En alternance (après grand jury) : du 22 au 30 septembre 2026

➤ La CVEC :

- Chaque étudiant·e doit s'acquitter de la **Contribution de la Vie Étudiante et de Campus** auprès du CROUS, pour un montant de 105 € (*à l'exception des contrats de professionnalisation & d'apprentissage à Monaco*).
- Le n° de CVEC et l'attestation de règlement sont indispensables pour votre inscription administrative.

➤ CONTACTS RELATIONS INTERNATIONALES AU SEIN DES DÉPARTEMENTS D'ENSEIGNEMENT :

• CS	Xavier GARCIA	xavier.garcia@univ-cotedazur.fr
• GEA	Bruno MORDINI	bruno.mordini@univ-cotedazur.fr
• GEII	Sophie DAMIANO	sophie.damiano@univ-cotedazur.fr
• INFO	Benjamin ABEL	benjamin.abel@univ-cotedazur.fr
• INFO COM Journalisme	Enrique KLAUS	enrique.klaus@univ-cotedazur.fr
• QLIO	Carine FÉDÈLE	carine.fedele@univ-cotedazur.fr
• R&T	Karima BOUDAUD	karima.boudaoud@univ-cotedazur.fr
• SD	François GAUTÉRO	francois.gautero@univ-cotedazur.fr
• TC Cannes	Sandra LE PENNEC	sandra.le-pennec@univ-cotedazur.fr
• TC Nice	Samira DAVID (<i>mobilité stages BUT 2</i>)	samira.david@univ-cotedazur.fr
	Nassima GHAZI (<i>mobilité stages BUT 2</i>)	nassima.ghazi@univ-cotedazur.fr
	Sylvie MERCIER (<i>mobilité d'études</i>)	sylvie.mercier@univ-cotedazur.fr
	Boualem ALIOUAT (<i>mobilité d'études</i>)	boualem.aliouat@univ-cotedazur.fr

VIE ÉTUDIANTE



BUREAU DES ÉTUDIANT·ES

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Objet du BDE : ne doit ni aller à l'encontre des principes régissant le service public de l'enseignement, ni avoir un caractère politique ou religieux.

➤ **Création d'une association :**

- élection du bureau de l'association
- statuts à déposer en préfecture
- ouverture d'un compte bancaire.

➤ **Reprise d'une association :**

- notification du changement de bureau à la préfecture où a été déclarée l'association
- changement de signature à la banque + d'adresse à La Poste
- information à tous les partenaires des nouveaux noms et fonctions.

➤ **Assemblée générale :** obligatoire une fois par an

➤ **Couverture de l'association :** au minimum par la responsabilité civile de base (pour les dommages causés par l'association ou par ses membres à des tiers).

➤ En fonction des activités et de l'étendue de la couverture souhaitée, il est possible de prendre une responsabilité civile couvrant les dommages subis par l'association ou ses membres.

ATTENTION !

- > Aux contrats que l'association peut être amenée à signer, et aux obligations que l'association contracte de fait
- > À la prise en charge de frais de justice éventuels
- > À l'utilisation d'un véhicule privé dans le cadre associatif.

Pour toute question sur le financement de projet, contact : initiatives-etudiantes@listes.univ-cotedazur.fr



BIZUTAGE

- **Ne surestimez pas vos capacités** : nous sommes toutes et tous vulnérables à la manipulation.
- **Refusez tout ce qui vous semble suspect**, vous déplaît, vous gêne. Refusez d'obéir aveuglément à des ordres illégitimes.
- **Dénoncer un délit** n'est pas être une "balance". Ne pas dénoncer un délit, dont on est témoin, c'est en être complice.
- **Ne cédez pas au chantage**, votre avenir scolaire ou professionnel ne dépend pas de votre obéissance aux « ancien·nes ».
- **Des mobiles humanitaires** "blanchissent" souvent les bizutages.
Il y a une différence entre "nettoyer une plage ensemble" et "faire nettoyer une plage par les nouveau·elles".
- **Vous devez être joignable** et vous devez pouvoir communiquer avec l'extérieur.
- Lors des week-ends d'intégration : **exigez le programme !**

contrebizutage.fr
numéro d'aide aux victimes
Tel. 116 006

Besoin d'aide?

Témoign ou victime ?



~~BIZUTAGE~~
**CRÉEZ DU LIEN,
PAS DES VICTIMES.**

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE, FLASHEZ 

cped Conférence
Permanente
des chargés
de mission
égalité et diversité

Soutenu par

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**
Liberté
Égalité
Fraternité



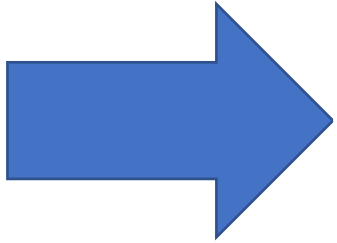
~~BIZUTAGE~~
**CRÉEZ DU LIEN,
PAS DES VICTIMES.**

TÉMOINS OU VICTIMES, FLASHEZ 

cped Conférence
Permanente
des chargés
de mission
égalité et diversité

Soutenu par

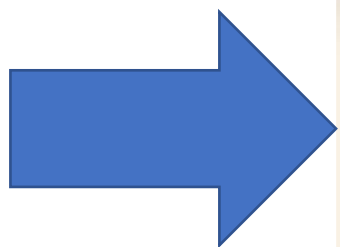
**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**
Liberté
Égalité
Fraternité



Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo

LE CONSENTEMENT

EXPLIQUÉ AVEC UNE TASSE DE THÉ



Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo



2 cellules d'écoute à l'université :

VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) & **RPS** (Risques Psychosociaux)

pour l'écoute et l'orientation des personnes victimes et/ou témoins de violences sexistes et sexuelles, de risques psychosociaux, dont le harcèlement moral.

1 plateforme de signalement :

<https://univ-cotedazur.signalement.net>

Ou appelez le **3919**

RÉSEAU LINK-ALUMNI



Link est la communauté des étudiant·es & diplômé·es de l'IUT Nice Côte d'Azur et d'Université Côte d'Azur.
C'est à la fois :

- un annuaire des étudiant·es, des diplômé·es, des entreprises qui recrutent via la plateforme
 - un lieu d'échange de compétences : liens entre étudiant·es et diplômé·es de l'Institut
 - un outil de mise en relation employeur·euse/employé·e : offres de stage, de contrat en alternance, d'emploi
 - un moyen de maintenir les liens de camaraderie tissés pendant vos années d'études (*groupes par département d'enseignement*).
-
- Votre inscription se fait automatiquement dans la base de données
 - Pour activer votre compte et bénéficier des services de la plateforme, connectez-vous, avec vos identifiants numériques, sur : link.univ-cotedazur.fr
 - Contact : iut.alumni@univ-cotedazur.fr

UniCA Entreprendre est le centre dédié à l'accompagnement en entrepreneuriat, labellisé Pépité, qui fédère tous les dispositifs existants à l'université et dans l'écosystème territorial au bénéfice des étudiant·es et jeunes diplômé·es.

C'est aussi une communauté de professionnel·les engagé·es, des événements inspirants, des espaces de coworking, des programmes d'accompagnement pour toutes & tous.

Si vous souhaitez donner vie à votre projet & devenir étudiant-entrepreneur :

- Espace de coworking UniCA Entreprendre à l'IUT, site de Nice
bâtiment GEA – bureau 509
- Contact IUT : alain.chastan-bagnis@univ-cotedazur.fr
- Toutes les infos : <https://entreprendre.univ-cotedazur.fr/>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR ORIENTATION



➤ **Pôle Accompagnement à la Réussite**

Le Service Orientation, Insertion Professionnelle & Accompagnement à la réussite (SOIPARé), vous conseille et vous accompagne dans vos projets d'orientation, réorientation, formation, recherche de stage, insertion professionnelle, création d'entreprise :

<https://univ-cotedazur.fr/construire-son-parcours>

➤ **Bureaux d'information et d'orientation**

présents sur 6 campus Université Côte d'Azur : Trotabas / Carlone / St-Jean d'Angely / Valrose / STAPS / IUT Nice Côte d'Azur. Coordonnées complètes :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle/se-reorienter/contacts>

➤ **Permanences gratuites IUT, site de Nice**

Bâtiment principal, niveau 6, salle 610

Dates des permanences communiquées prochainement (septembre). Regarder les panneaux d'affichage.

Prise de rendez-vous : orientation-iut@univ-cotedazur.fr

➤ Médecine préventive des étudiant·es

Le Centre de Santé Universitaire propose des visites de médecine générale (prendre RV) et vous accompagne si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique ou si vous êtes en situation de handicap. Il organise également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences.

Informations sur : <https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/sante-aide-sociale>

➤ Cellule Handicap

Une Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap (CAAH) est basée sur le site de Nice de l'IUT, au bureau de la scolarité et réalise des permanences, sur rendez-vous, sur les sites de Menton et de Sophia Antipolis de l'Institut.

➤ Consultations psychologue

Nice – permanences dès le 7 septembre, les lundis – une semaine sur deux, de 9h à 13h et de 14h à 19h

Sophia Antipolis – permanences les lundis – Les Templiers, bâtiment F

Prise de rendez-vous : Doctolib ou soutien-psychologique@univ-cotedazur.fr

➤ Permanences assistante sociale

Nice et Menton - contact : Fatou Mohamed-Issa

Sophia Antipolis - contact : Jessica Chevalier

Cannes - contact : Maguelone Cros

Prise de rendez-vous : Doctolib ou service-social.iut@univ-cotedazur.fr

Centre de Santé Universitaire
via Doctolib :



SERVICES DU CROUS NICE-TOULON



➤ **Service social**

Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS répondent à vos questions, vous conseillent et peuvent vous accompagner.

Contact : <https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/>

➤ **Restauration**

Vous avez accès aux restos U, points de restauration rapide, cafétérias et sandwicheries, répartis sur les différents campus universitaires (Alpes Maritimes & Var).
Une cafétéria CROUS se situe sur les sites de Nice, de Sophia Antipolis et de Cannes.

Localisation des points de restauration : <https://www.crous-nice.fr/se-restaurer/>

➤ **Logement universitaire**

20 résidences du CROUS Nice Toulon sont réparties dans les Alpes-Maritimes & le Var

Informations : <https://www.crous-nice.fr/se-loger/>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR SPORT & CULTURE



➤ UniCA SPORT

De très nombreuses activités sportives sont accessibles aux étudiant·es Université Côte d'Azur sur les différents campus universitaires, après inscription et présentation d'un certificat médical.

Rendez-vous sur : <https://sport.univ-cotedazur.fr>

pour retrouver les dates d'inscription et de début des activités.

- Dispositions particulières prévues pour les sportifs de haut niveau
- **Frais d'inscription inclus dans la CVEC.**

➤ UniCA CULTURE

Offre culturelle et artistique proposée aux étudiant·es Université Côte d'Azur, UniCA Culture propose des ateliers de création animés par des artistes professionnel·les : photographie, production musicale, théâtre, écriture. Également places de concerts, théâtre, spectacles et soutien à la création.

Toutes les infos et le programme de la saison sur : <https://culture.univ-cotedazur.fr/>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES



➤ Les CRL sont ouverts tout au long de l'année universitaire

- Opportunité d'approfondir la maîtrise d'une langue étrangère ou de s'initier à une nouvelle
- Encadrement par des moniteur·rices-étudiant·es, recruté·es pour leurs compétences linguistiques
- De nombreuses ressources documentaires en langues, pour tous les niveaux : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites Web
- Ateliers thématiques de conversation
- Accès gratuit, après inscription.

➤ Retrouvez toutes les infos et les CRL ouverts à la rentrée 2026 sur :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/crl>

➤ Accès aux ressources et services documentaires du réseau des bibliothèques universitaires.

Pour les étudiant·es de l'Institut :

- Bibliothèques de l'IUT sur les sites de Nice et de Menton
- Learning Centre du campus Georges Méliès, Cannes-la-Bocca
- Learning Centre du Campus SophiaTech, Sophia Antipolis.

➤ **Services :**

- Consultation et prêts de ressources documentaires, accès aux titres de presse, BD, Manga, DVD
- Réservation d'ouvrages en ligne ; gestion de votre compte-lecteur
- Service de navette, pour faire venir dans la BU de votre choix, des documents situés dans l'ensemble des BU universitaires
- Salles de lecture, de réunions, de coworking - postes informatiques, connexion wifi...
- Conseil des bibliothécaires sur place & service en ligne « interroger un bibliothécaire »
- Prêt de PC portable à la journée (*Nice uniquement*) et prêt de PC fixes au semestre (*pour tous les sites de l'IUT*)
- Artothèque

Informations et accès au catalogue des ressources numériques : <https://bu.univ-cotedazur.fr>

COMMUNICATION



IMAGE & IDENTITÉ VISUELLE



➤ Une image à respecter

- Toute action menée vers des publics extérieur et/ou interne a des répercussions sur l'image de l'IUT. Chacun·e d'entre vous est un·e ambassadeur·rice de l'Institut dans vos prises de parole et vos actions.
- L'IUT, partenaire privilégié des entreprises, bénéficie d'une excellente image, qui doit être pérennisée.
- Les documents de communication que vous réaliserez dans le cadre de vos projets tuteurés et/ou SAé devront se conformer aux valeurs de l'Institut et respecter son nom & son identité visuelle.

➤ Logotype de l'IUT Nice Côte d'Azur



➤ Nom de l'Institut

Ordre : IUT Nice Côte d'Azur, puis votre département d'enseignement, puis le site géographique

IUT Nice Côte d'Azur

MESSAGES, DROIT À L'IMAGE & DIFFUSION



Chaque support de communication intégrant le logo IUT - UniCA doit être validé par le service communication, avant diffusion.

➤ **Attention aux interdits !**

- Tout message et/ou visuel incitant à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiant
- Tout message et/ou visuel à caractère religieux, raciste, homophobe, machiste, discriminant, pornographique...
- Toute utilisation de photos et/ou vidéos mettant en scène des personnes, **sans leur autorisation écrite**
- Toute utilisation de logo, visuel publicitaire d'une marque déposée, **sans une autorisation écrite de la société propriétaire de la marque.**

➤ **N'oubliez pas les mentions légales**

- Flyers distribués : « *Ne pas jeter sur la voie publique* »
- Communication soirées : *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération* »

➤ **Imprimez**

- Copieurs N&B et couleurs à votre disposition sur les sites de Nice, Cannes-la-Bocca, Sophia Antipolis et Menton. Utilisation avec votre carte étudiante IZLY, rechargeable sur : izly.fr ou à la borne dans le hall des distributeurs pour les étudiant·es de Nice.

➤ **Diffusez** : Affichage au sein de l'IUT autorisé sur les panneaux prévus à cet effet & les réseaux sociaux.

DOCUMENTATION

À votre disposition sur le site internet de l'Institut : iut.univ-cotedazur.fr / rubrique « **étudiant à l'IUT** »



Flashez

ou cliquez sur les images pour ouvrir les documents



CADRE DE VIE



UTILISATION DES LOCAUX

- Vous pouvez avoir besoin d'utiliser des espaces communs dans le cadre des projets tuteurés, Saé, projets BDE... (parvis, halls...)
 - Faire une demande écrite 15 jours avant votre événement :
 - iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr
 - Aucune utilisation n'est possible sans accord préalable.

- Votre demande doit préciser :
 - Nom et qualité des organisateur·rices
 - Nom de l'enseignant·e encadrant le projet
 - Nature de la manifestation (pédagogique, extra-scolaire, sportive...)
 - Date, heure et durée de l'événement
 - Nombre de participant·es attendu·es
 - Détail des espaces mis à disposition souhaités
 - Noms des intervenant·es extérieur·es, s'il y en a.

NB : Les demandes de salles dans les départements d'enseignement se font directement auprès du secrétariat pédagogique concerné.

CONSOMMATIONS

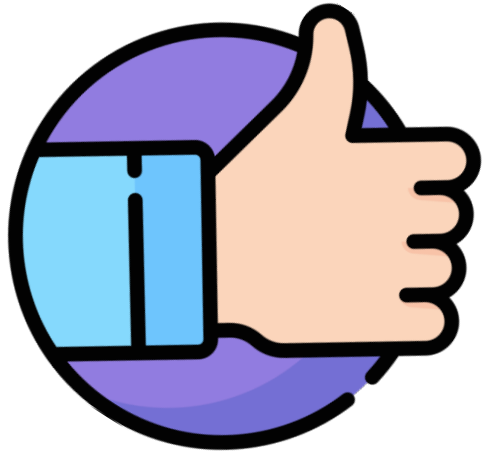
➤ Denrées alimentaires

- Distribution de denrées alimentaires traçables exclusivement autorisée (preuves d'achat obligatoires)
- Barbecues interdits.

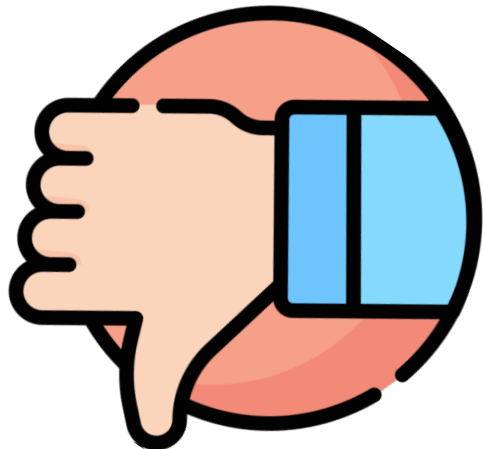
➤ Boissons

- **Toutes boissons alcoolisées et énergisantes sont strictement interdites** au sein de l'IUT (intérieur et extérieur).
Lors de manifestations organisées par les BDE, **la responsabilité pénale du/de la président·e de l'association est engagée** en cas d'accident.
- Délit de non-assistance à personne en danger : article 223.6 du code pénal
Prendre toutes les précautions nécessaires :
 - Limiter la quantité d'alcool servie lors des soirées
 - Proposer des éthylotests à la sortie
 - Favoriser les boissons sans alcool (prix attractifs, open bar soft)
 - Proposer des denrées alimentaires gratuites ou à des prix raisonnables
 - Ne pas vendre ou donner de l'alcool aux mineurs (7 500€ d'amende)
 - Proscrire le partenariat avec les alcooliers
 - Ne pas promouvoir le reversement des bénéfices de vente d'alcool à des causes caritatives
 - Proposer la « Soirée gratuite » (entrée, boissons soft) pour les capitaines de soirée
 - Proposer de l'eau fraîche en libre-service.

RESPECT D'AUTRUI & DE SON ENVIRONNEMENT



- > Avoir une tenue correcte (à l'intérieur et à l'extérieur des locaux)
- > Avoir un comportement civilisé vis-à-vis des étudiant·es, enseignant·es, personnels administratifs
- > Respecter les locaux, les installations et le matériel
- > Éteindre la lumière, fermer les portes et les fenêtres en sortant de votre salle de cours
- > Respecter le silence dans les bibliothèques
- > Utiliser les téléphones portables en dehors des salles de cours, amphis, bibliothèques
- > Bannir toute violence dans l'établissement : physiques et/ou verbale
- > Utiliser les nombreuses poubelles pour jeter vos déchets & adopter le tri sélectif
- > Jeter les mégots dans les nombreux cendriers disposés à l'extérieur des bâtiments
- > Respecter les règles de stationnement aux abords de l'IUT. Privilégier le co-voiturage.



- > Boire et manger dans les salles d'enseignement et bibliothèques
- > Fumer dans les locaux, y compris avec une cigarette électronique
- > Sortir les tables et les chaises à l'extérieur des bâtiments
- > Jouer au ballon
- > Afficher des documents en dehors des emplacements prévus à cet effet.

**Le travail de nettoyage est aussi indispensable que pénible,
merci de le respecter, vous améliorerez votre lieu de vie.**

ENGAGEMENT DE L'IUT DANS LA QUALITÉ DE VIE

➤ **Travaux réalisés sur le site de Nice :**

- Changement des fenêtres & volets roulants
- Remplacement des chaudières par des pompes à chaleur
- Isolation des toitures
- Installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toits-terrasses (centrale photovoltaïque)
- Mises en sécurité amiante des salles de cours
- Rénovation de l'amphithéâtre Boisselier
- Nouveau mobilier dans le hall principal (canapés, tables basses...)

➤ **Rénovation des espaces verts :**

- Revégétalisation du parc de Nice et de Sophia Antipolis pour favoriser la biodiversité

➤ **Gestion & réduction des déchets :**

- Mise en place du compostage
- Tri sélectif, avec l'installation des poubelles de tri extérieures et intérieures
- Distributeur de boissons avec kit d'identification des mugs et tasses.

SÉCURITÉ



« la sécurité est l'affaire de toutes & tous »

- Pour toutes et tous, au quotidien :
 - Déclaration d'évènement et contrôle du public lors d'évènements
 - Port de la carte IZLY obligatoire
- Pour les sites de Nice et de Sophia Antipolis :
 - Boutons moletés dans toutes les salles de cours et amphis
- Contrôle d'accès via la carte IZLY :
 - Effectif sur les sites de Nice, Sophia Antipolis, Cannes

Dispositifs à venir :

- Sirène de confinement
- Accès aux bâtiments par contrôle d'accès via la carte IZLY sur le site de Menton



RISQUE INCENDIE



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



évacuation

Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre rejoignez immédiatement le point de rassemblement



Dirigez-vous
immédiatement
vers la sortie
la plus proche.



Ne prenez pas
l'ascenseur



Ne passez pas
par le vestiaire.



Ne revenez pas
en arrière sans
y avoir été invité.



Dans la fumée,
baissez-vous,
l'air frais
est près du sol.



Point de rassemblement

PLAN D'ÉVACUATION
NICE



A satellite map showing three buildings of the IUT (Institut Universitaire de Technologie) in Sophia-Antipolis. The buildings are labeled: 'IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur' (top left), 'IUT Nice Département Information et...' (top center), and 'IUT département QLIO' (bottom right). The buildings are surrounded by greenery and parking areas. There are also green icons with arrows pointing outwards, likely indicating exits or directions.

IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur

IUT Nice Département
Information et...

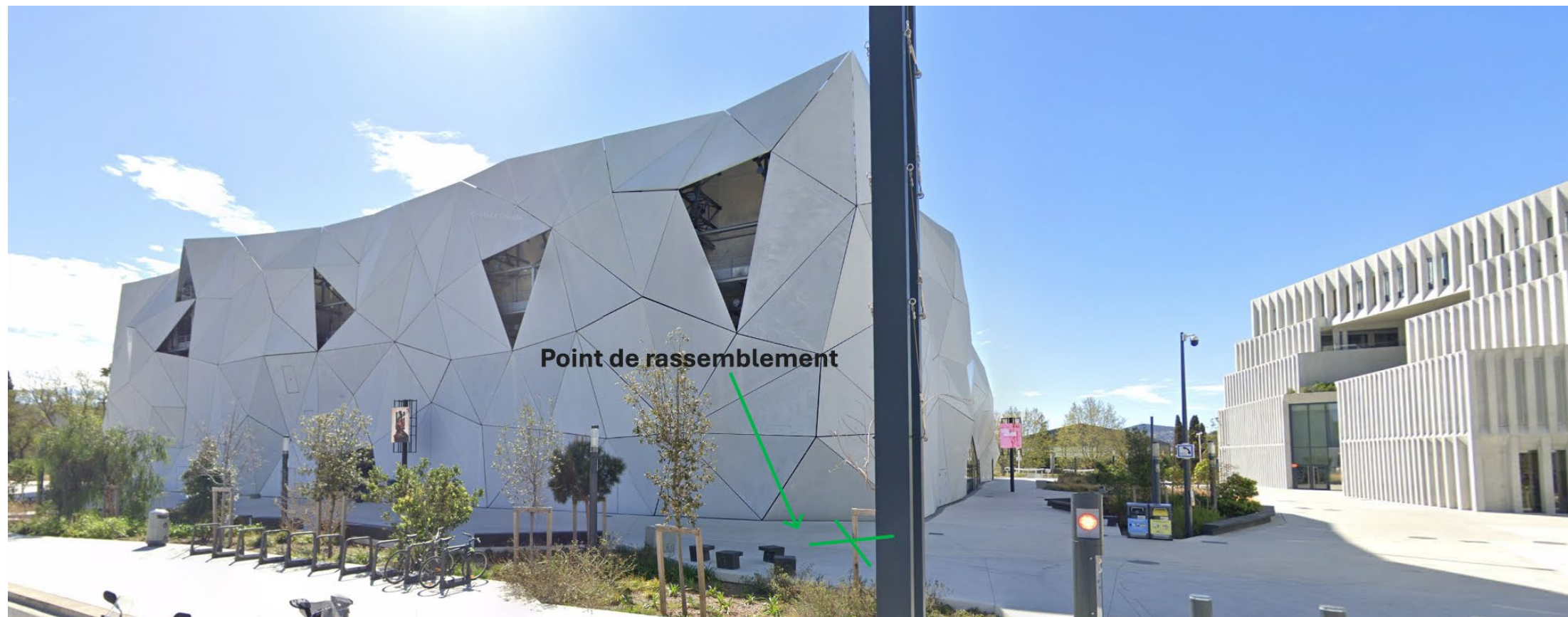
IUT département QLIO

SOPHIA-ANTIPOLIS

PLAN D'ÉVACUATION
MENTON



PLAN D'ÉVACUATION CANNES-LA-BOCCA



CONTACTS

Sophie GALULA

Directrice administrative : sophie.galula@univ-cotedazur.fr

Agnès GIORDANA

Responsable des sites délocalisés : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Loïc DAVID

Responsable scolarité : iut.scolarite@univ-cotedazur.fr

Secrétariat de Direction

iut.direction.secretariat@univ-cotedazur.fr

Service logistique, Nice

iut.logistique@univ-cotedazur.fr

Cécile NAVENOT

Responsable communication : cecile.navenot@univ-cotedazur.fr

Mickaël TOUIL

Community manager : mickael.touil@univ-cotedazur.fr

Excellente année universitaire !